

LES FORMATIONS DU CORPS ARBITRAL

INSCRIPTIONS

Pour vous inscrire, envoyer votre dossier d'inscription au Service Formation, par mail à formation@ffdanse.fr ou par voie postale :

Adresse postale : 20, rue Saint Lazare 75009 Paris

Vous trouverez le dossier d'inscription en téléchargement sur votre espace licencié, rubrique "Boîte à Outils", puis "Formation".

 La date limite d'inscription pour chaque session de formation est fixée à deux semaines avant le début de la formation.

PRÉREQUIS

Pour accéder à ces formations, chaque candidat devra satisfaire en amont au Test d'Exigence Préalable (TEP), pour évaluer ses connaissances et sa capacité à suivre la formation de juge.

Pour accéder à la certification, chaque candidat devra avoir suivi scrupuleusement tout le cursus exigé.

De plus, le candidat devra satisfaire à la certification transversale, examen obligatoire qui n'est réalisée que lors du premier niveau présenté par le candidat ou s'il ne l'a jamais passé. Elle est valable pour tous les niveaux et toutes les disciplines.

Ces formations sont exclusivement destinées aux licenciés de la FFDanse.

RECAP CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre licencié à la FFDanse
- Avoir validé le TEP dans sa discipline

TARIFS

Formations juges (tous niveaux),
scrutateurs, présidents de jury
80€ : TEP
40€ formation transversale
100€ par journée de formation

ACCESSIBILITÉ CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP :

Pour tout renseignement concernant l'accessibilité des sessions de formation aux personnes en situation de handicap, veuillez vous rapprocher de notre référente handicap.



LE TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRAINEUR DE BREAKING

OBJECTIFS

L'objectif de cette certification est l'acquisition d'une reconnaissance pour de nombreux talents, danseuses et danseurs jeunes et expérimentés qui souhaitent faire de leur passion leur métier et qui détiennent un savoir-faire propre à la discipline breaking. Il s'agit de préparer les entraîneurs de demain, à temps partiel ou à temps plein.

Ce titre permet de :

- Donner un cadre au métier en évaluant les compétences et les connaissances des danseurs.
- Favoriser la transmission des valeurs de la culture hip-hop par l'enseignement d'une gestuelle sportive et artistique qui lui est propre.
- Encourager l'emploi et l'insertion professionnelle, notamment au sein des établissements de l'Éducation Nationale demandant la possession d'une qualification reconnue. Et, par conséquent, donner accès à une rémunération encadrée et juste.
- Valider l'acquisition de compétences techniques (notamment la gestuelle propre au breaking), pédagogiques (apprendre à enseigner, s'adapter à ses élèves, ...) et d'accompagnement vers le haut niveau.

Les compétences attendues de l'Entraîneur de Breaking :

- Maîtrise du répertoire gestuel de base du Breaking
- Mise en place en gestion de projets chorégraphiques, scéniques et événementiels
- Encadrer un groupe d'élèves en toute sécurité
- Transmettre et promouvoir les valeurs et la culture du Breaking
- Mener les élèves qui le souhaitent vers la compétitions
- Faire découvrir les bases de la discipline

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation au TFP Entraîneur de Breaking est construite en 10 modules, divisés en 34 séquences. Ces 34 séquences sont réparties sur 10 semaines de formation, à raison d'une semaine par mois, soit un total de 354 heures, examens compris.

Au choix, vous pouvez suivre la formation complète ou accéder aux blocs de compétences que vous souhaitez en candidat libre, en fonction des thématiques proposées.

Ce diplôme ne dispose d'aucune passerelle ou équivalence avec une autre certification existante.

Téléchargez la liste et la description des modules sur le site de la FFDanse.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les épreuves de certification seront centrées autour de trois modalités principales :

- Un dossier pédagogique
- Une vidéo de mise en situation d'un cours donné
- Un entretien individuel

MODALITÉS DE PRÉ-POSITIONNEMENT

Afin d'évaluer vos compétences et connaissances techniques, le candidat doit joindre à son dossier une vidéo comprenant les éléments suivants :

- La présentation d'une chorégraphie (durée 1min30)
- La présentation des motivations à entrer en formation
- Votre vidéo sera transmise au référent formation pour examen. Nous vous transmettrons sa décision avant votre entrée en formation.
- Retrouvez les détails relatifs à cette disposition dans le dossier d'inscription.